



ON VEUT DES MOYENS, PAS DU XANAX

Conditions sanitaires insuffisantes, charge de travail trop importante, stress, précarité, mauvaises conditions de travail : la situation des étudiant·es et lycéen·nes pendant la pandémie de COVID ne s'améliore pas, bien au contraire, et on continue d'être abandonné·es à la précarité et à la détresse psychologique.

Au lycée en présentiel ou à la fac en distanciel, les calculs ne sont pas bons.

Dans les lycées les couloirs bondés, les longues **files d'attentes** au self, les plus de **30 élèves par classe** et le manque de gel hydroalcoolique sont la norme. C'est aussi parce que **les facs n'ont pas une capacité d'accueil** suffisante qu'on a dû les fermer.

Ces conditions insuffisantes sont directement liées au **manque de moyens dans le service public d'éducation entraîné par les politiques libérales** des dernières décennies.

Précarité étudiante et détresse psychologique : la coupe est pleine

Avec la crise, beaucoup sont tombés

dans la précarité suite à la **perte de leur boulot étudiant**, et les conditions d'étude à distance pèsent sur notre santé mentale. Les élèves de bac pro ont des difficultés ou **ne trouvent pas de stage**, ce qui met en danger la poursuite de leurs études.

En même temps Vidal et Blanquer maintiennent bac et partiels dans des conditions indécentes: programmes denses maintenus, problèmes informatiques à distanciel, salles en présentiel surchargées, changements de dernière minute...

Résultat: **1 étudiant sur 5 a arrêté ses études et autant ont pensé au suicide**. Certain·es sont même passé·es à l'acte, comme deux camarades de Lyon dernièrement, qui se sont ou ont tenté de se défenestrer.

Loi de Programmation Recherche : Casse du service public d'enseignement supérieur

Alors que nous aurions besoin d'aide et d'écoute Vidal profite de la fermeture des universités pour faire passer la pire des lois contre la fac publique.

Au programme: **généralisation de contrats précaires, réduction de postes, financement clientéliste de la recherche, concurrence accrue entre établissements...**

La criminalisation de nos mouvements est aussi à l'ordre du jour. La loi prévoit ainsi de pénaliser jusqu'à **3 ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende** le fait d'entrer dans une université avec l'intention de «troubler le bon ordre de l'établissement».



pour nos services publics

Ripostons pour notre avenir

La situation a bien montré qu'il ne fallait rien attendre de nos dirigeants et qu'il faut se mobiliser. **Nous appelons donc à rejoindre massivement la mobilisation du 26 janvier avec les personnels de l'éducation, mais aussi la grève du 4 février de convergence de toutes les colères.**

Nos mots d'ordres doivent être : un **investissement massif** de moyens dans le service public d'éducation, la validation du bac et de tous les examens, un **réel protocole sanitaire**, **l'abrogation de la Loi de Programmation de la Recherche.**

C'est en nous organisant collectivement et en autogestion que nous pourrions gagner.

Nous ne voulons pas être la génération sacrifiée, pour notre avenir: **riposte de la jeunesse!**



ALTERNATIVE LIBERTAIRE, LE JOURNAL MENSUEL DE L'UCL

- Je souhaite prendre contact avec l'Union communiste libertaire
- Je souhaite recevoir un exemplaire gratuit du mensuel *Alternative libertaire*
- Je m'abonne à *Alternative libertaire*

(22 euros pour un an, 16 euros pour les précaires, chèque à l'ordre d'Alternative libertaire)

NOM..... PRÉNOM.....
TEL..... E-MAIL.....
ADRESSE.....

coupon à renvoyer à Alternative libertaire, BP 295, 75921 Paris Cedex 19